

## FORMULAIRE D'AUTORISATION SERVICES-CONSEILS JURIDIQUES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Ville / Municipalité / MRC / Régie intermunicipale : \_\_\_\_\_

Je, soussigné.e, \_\_\_\_\_ (nom), \_\_\_\_\_ (poste), autorise l'organisme municipal à utiliser les services-conseils juridiques de l'Union des municipalités du Québec pour répondre à toute question en lien avec le droit municipal, la gestion contractuelle et l'accès à l'information, **au-delà des cinq (5) heures offertes sans frais annuellement, aux tarifs ci-dessous.**

Les honoraires professionnels sont de 225 \$ l'heure, les frais de soutien administratif de 90 \$ l'heure, les frais de déplacement de 95 \$ l'heure et les frais d'administration de 4 % du montant total. À ces montants s'ajoutent les taxes fédérale et provinciale.

Les frais afférents, tels que les dépenses encourues pour, s'il y a lieu, l'hébergement, les repas, le transport, le kilométrage ou autres, sont facturés au coût réel taxes incluses. La collaboration à distance (Teams ou autre plateforme technologique) est l'option privilégiée dans le cadre de l'évolution des travaux sauf s'il est souhaité que ce soit en présentiel.

Veuillez prendre note que les tarifs indiqués sont en vigueur conditionnellement à ce que l'organisme municipal demeure membre de l'UMQ. La présente autorisation est valide **jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

Prière de retourner le Formulaire d'autorisation signé à l'adresse [affaires.juridiques@umq.qc.ca](mailto:affaires.juridiques@umq.qc.ca), conformément à vos règles d'approbation interne en vigueur.

\_\_\_\_\_  
**Madame/Monsieur**

**dûment autorisé.**

\_\_\_\_\_  
**(poste)**

\_\_\_\_\_  
**(Ville / Municipalité / MRC / Régie intermunicipale)**

**Date :** \_\_\_\_\_